

MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Connaissez-vous le Conseil en évolution professionnelle (CEP) ?

Le Conseil en évolution professionnelle est un accompagnement gratuit et personnalisé mise à la disposition des salariés et travailleurs indépendants. L'objectif est de vous donner les clés pour sécuriser votre parcours professionnel et progresser dans votre vie professionnelle. Il est accessible à tout moment de votre carrière pour être :

- Écouter et accompagner dans vos réflexions (envie de plus de responsabilités, de développer de nouvelles compétences...)
- Informer sur les différents dispositifs de formation existants et leur financement
- Orienter vers les dispositifs adéquats en complémentarité avec les outils internes à l'entreprise (le cas échéant)

Pourquoi faire appel au CEP ?

Si vous souhaitez :

- Changer de métier ou entamer une reconversion ?
- Créer ou reprendre une entreprise ?
- Evoluer dans votre métier ou votre entreprise ?
- Valoriser vos compétences et votre expérience ?
- Vous lancer dans un projet professionnel qui ne vous oblige pas à repartir de zéro ?
- Vous hésitez sur les différentes voies professionnelles qui s'offrent à vous ?

Ou vous avez juste besoin de faire un point et prendre du recul sur votre situation professionnelle ?

N'hésitez plus, contactez un conseiller en évolution professionnelle.

Service d'accompagnement gratuit et personnalisé à destination des salariés et travailleurs indépendants

Groupement Evolution, opérateur du conseil en évolution professionnelle mandaté par France Compétences.

Contactez-nous :

0800 222 100

Service & appel
gratuits

www.infocep.fr

